

LE CHAPPELLAUXNAUXARD



Edito

61 (et-L.)

La rue Principale et l'Eglise

Chères Chapellauniennes,
chers Chapellauniens

Cette année 2012 a amené son lot de bonnes et mauvaises nouvelles; surtout des mauvaises malheureusement...

Parmi elles le fait que la crise économique et financière que nous traversons est loin d'être terminée.

Elle nous a obligés à être encore plus prudents dans la gestion des affaires de la commune. Nous avons dû revoir le calendrier des investissements lourds et ainsi reporter l'aménagement de la voirie du lotissement des Gagneries à 2014, voire 2015. De même le lancement du Plan Local d'Urbanisme type développement durable n'aura lieu que courant 2013.

En effet, les dotations de l'Etat, qui représentent l'essentiel de nos ressources, sont en baisse, et le seront sans doute pendant plusieurs années encore.

Dans le même temps, j'ai pris la décision, avec le Conseil Municipal, comme les années précédentes, de ne pas augmenter les impôts communaux, car les impôts locaux touchent durement la population à un moment où la pression fiscale de l'Etat se fait de plus en plus forte.

Cependant, le taux d'endettement de la commune (un des plus faibles du département), nous laisse une marge de manœuvre qui devrait nous permettre de mener à bien les projets qui serviront aussi aux générations futures.

Par ailleurs, la Communauté de Communes vient de se doter d'une Charte composée de valeurs axées vers le territoire et la population. Parmi ses engagements figure le souci de maîtriser l'évolution de la dépense publique, par une mutualisation des moyens humains et matériels, dont notre commune sera sans doute bénéficiaire.

Je vous donne rendez-vous aux Vœux du Maire le samedi 12 janvier 2013, et je vous souhaite au nom de tout le Conseil Municipal d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture !

Philippe
MASSARD

Sommaire

Cérémonies du 11 novembre	p 2
Concert / Ralentisseurs	p 2
Croisement / Ecole	p 3
Maisons fleuries	p 4
Plesse du bourg	p 5
Réunion des nouveaux arrivants	p 5
Station d'épuration	p 6
Village des Yultiers	p 6
Recensement	p 7
Tarifs location salle des fêtes	p 7
Païement dématérialisé	p 8
Secrétariat Mairie	p 8
Aréfi	p 9
Agévi	p 10
Présence verte	p 11
Fête des Bateliers	p 12/13/14/15
Calendrier événements / Agenda	p 16

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE SUR
www.lachapelleauxnaux.fr





Cérémonies du 11 novembre

Cette année, les cérémonies du 11 novembre ont pris une allure particulière : En effet elles ont été organisées en commun avec la commune voisine de Lignières de Touraine.



Après le défilé au cimetière qui a eu lieu dans chaque commune,



un vin d'honneur a été organisé à la salle des fêtes de la Chapelle aux Naux, suivi d'un spectacle « lettres à Lulu »

d'après l'album «Lulu et la Grande Guerre» de Fabien Grégoire, organisé par la Communauté de Communes.

Près de 200 personnes des deux communes se sont ainsi retrouvées dans une ambiance chaleureuse.



Concert



Le 7 octobre 2012 le groupe « Autour de mes nuits » a donné dans l'église un concert de jazz vocal qui a enchanté l'assistance.

Entre Jazz, Soul Music, Bossa Nova et Chanson française, ces cinq vocalistes expérimentés ont l'énergie d'un groupe de rock, bien que se produisant sans un seul instrument (sauf une guitare à la fin).

Avec des morceaux allant de Bobby Mc Ferrin à James Brown, les spectateurs ont reçu une bonne dose d'énergie vocale a cappella.

Ce fut un spectacle, organisé par les Familles Rurales, très étonnant mais enthousiasmant .

Prochain concert à l'église « Orianlaz » organisé par les Familles Rurales avec la Communauté de Communes le 26 mai 2013.



Ralentisseurs



Afin d'améliorer la sécurité sur la Levée de la Loire aux abords du bourg, et pour réduire la vitesse parfois excessive des véhicules à cet endroit, des ralentisseurs ont été installés, entièrement financés par une subvention de notre Conseiller Général.





Croisement

Au croisement de la rue de la Noue, de la rue des Avanries et de la rue de l'AireauDouet se trouvait un endroit en friche où l'eau s'accumulait lors de pluies abondantes. Il a donc été décidé de remettre en état la canalisation et de le transformer en petit jardin fleuri



grâce à l'apport de terre de culture.



L'arbre gagné au concours des villages fleuris (*betulus chinensis*) y sera planté, ainsi que des arbustes décoratifs.

Cela contribuera à rendre notre commune encore plus agréable.

Ecole



A la demande des déléguées des parents d'élèves, la commune a installé des barrières près de l'école de façon à canaliser la sortie des enfants, souvent très agités à la fin des cours...

Dans le même temps, elle a fait installer une inscription « Ecole » en métal effet rouillé du plus bel effet sur le mur un peu trop sobre de l'école...

Le bac à sable a également été changé. L'école de la Chapelle aux Naux

compte à la rentrée 2012, 52 enfants répartis en 2 classes.

45 enfants mangent à la cantine tous les jours d'école et la garderie intercommunale accueille environ 60 enfants chaque jour.



Le projet gouvernemental de réorganisation des périodes de classe inquiète les municipalités qui n'ont pas les moyens financiers de garder les enfants plusieurs heures supplémentaires par jour plus le mercredi après-midi. A suivre...





Maisons Fleuries



Comme chaque année depuis 2008, le bourg a été fleuri après que la commission environnement soit allée chercher les plantes choisies par ses membres. Jean Marie Leblanc les a plantées près du port, de l'église, des toilettes publiques et de la salle des fêtes.



Parallèlement, le Maire a inscrit pour la première fois la commune au concours « Fleurir la France » organisé par le Conseil Général.



A notre grande surprise, et grâce aux bons soins apportés aux plantations, la commune a remporté le Prix de première participation, devant des communes bien plus importantes...



Elle est également classée 9ème sur 50 dans la catégorie moins de 1000 habitants. Le Maire et Jean Marie Leblanc sont allés recevoir les prix au cours d'une cérémonie à Tours.

La remise des prix du concours communal des maisons fleuries aura lieu comme d'habitude lors des Vœux du Maire le 12 janvier 2013.



Concours 2012 " Fleurir la France "		
Lauréats		
Villes et Villages Fleuris Communes Catégorie 1 <small>(moins de 1 000 hb)</small> 1 ^{er} prix Orligny 2 ^e prix Céré-la-Ronde 3 ^e prix Tournon-Saint-Pierre Catégorie 2a <small>(de 1 000 à 3 000 hb)</small> 1 ^{er} prix Chazeau-sur-Loire 2 ^e prix Wiedater Catégorie 2b <small>(de 3 001 à 5 000 hb)</small> 1 ^{er} prix Chazeau-sur-Loire Catégorie 3 <small>(de 5 001 à 20 000 hb)</small> 1 ^{er} prix Chanon Prix de 1^{re} participation La Chapelle-aux-Naux	Maisons Fleuries Particuliers avec jardin 1 ^{er} prix M. GRUNER Lucas de Reigny 2 ^e prix M. TOIN Jean de Chanon Balcons et murs 1 ^{er} prix Mme GALLAND Evelyne de Peulx-sur-Cloze 2 ^e prix Mme HELDUS Françoise de La Roche Cours et jardins 1 ^{er} prix M. CHEVALER Didier de Villiers-Les-Roches 2 ^e prix Mme GOUSSARD Nicole de Vauxivry Prix spécial de la SHOT M. BAYDNEAU de Hommes	Activités de Loisirs Tourisme 1 ^{er} prix Hôtel Restaurant "Ecu de France" - Bourgueil 2 ^e prix Castel Camping - Parc de Tierbois - St-Sauveur-Catheline-de-Ferbois Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative 1 ^{er} prix Office de Tourisme de Chronnois 2 ^e prix Office de Tourisme du Pays de Bourgueil Prix Spécial de Fleurissement de Printemps Communes Catégorie 1a <small>(moins de 1 000 hb)</small> Chamuslay Catégorie 2a <small>(1 000 à 3 000 hb)</small> Ligaudi Catégorie 2b <small>(3 001 à 5 000 hb)</small> Rochecorbon



Plesse du Bourg



Dans le cadre de la compétence Tourisme/aménagement de l'espace, la Communauté de Communes a financé un projet sur la Plesse du Bourg au bord de la Loire.

Il consiste en l'installation d'une plate-forme en robinier (essence locale résistant bien à l'humidité), et la création d'un ponton permettant de relier le port à l'espace vert, à pied ou à vélo.

La partie plate-forme a été réalisée en juillet

et a bien servi pour la fête des Bateliers, de même que l'arrivée d'eau et d'électricité installées en même temps.

Pour le ponton, la difficulté à obtenir les autorisations de la part des services de l'Etat concernés, notamment la DDT fluviale et la préfecture (cette partie de la commune est en zone protégée Natura 2000) ont repoussé les travaux au printemps, en espérant que la Loire ne montera pas trop haut cet hiver...



Réunion nouveaux arrivants

Le vendredi 6 juillet Le Maire, accompagné de plusieurs membres du Conseil Municipal a reçu dans la nouvelle salle de réunion les nouveaux habitants de la commune arrivés en 2011 et 2012.



Au cours de cette réunion conviviale, il leur a raconté l'histoire de la Chapelle aux Naux et donné toutes les informations utiles, complétées par une présentation de chaque association réalisée par leur président respectif.

Un pot de l'amitié a clôturé cette sympathique soirée.



Station d'épuration

La station d'épuration de la commune étant hors service, le Conseil a décidé d'utiliser la somme allouée par le jugement du tribunal pour relier le réservoir de la station au réseau d'assainissement du Syndicat des Eaux Lignièrès-Vallèrès.

Une étude a donc été réalisée par le cabinet d'études SAFEGE, selon divers scénarios pour relier des groupes d'habitations tels que le Bourg, les Yutiers-Les Taboureaux-Les Roberts, Les Echarlottes-Les Brisaciers et le lotissement des Gagneries.

Un premier chiffrage des travaux a permis de lancer le projet qui consistera à amener les effluents du Bourg jusqu'au réseau passant à la Perrée aux Naux sur la commune de Lignièrès de Touraine. Il correspond en effet à la somme prévue à l'origine pour la reconstruction de la station, projet rejeté par le Conseil Municipal car les risques d'avoir les mêmes problèmes qu'avec la station initiale sont trop importants. Les travaux devraient commencer après l'été et se terminer au mieux avant la fin de l'année 2013.



Village des Yutiers

Comme indiqué dans le dernier N° du Canard, le Conseil municipal a décidé, dans le cadre de la programmation de l'entretien et la rénovation de la voirie communale, d'inscrire pour l'année 2013 le hameau des Yutiers.

Le Maire et des conseillers se sont rendus sur place avec un représentant du SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire afin d'étudier la possibilité d'enfouir les réseaux d'électricité et de téléphone afin de redonner à ce hameau son charme d'autrefois.



Parallèlement le Maire a envoyé à chaque habitant un questionnaire de façon à connaître

leurs préoccupations et leurs souhaits pour l'aménagement de la voirie et de ses abords, dans le but de faciliter la circulation et améliorer la sécurité.

Selon les résultats de cette enquête, et en adéquation avec les moyens financiers de la commune, les travaux seront décidés début 2013 et réalisés dans le courant de l'année.



Fin 2013 une enquête identique sera réalisée auprès des habitants du lotissement des Gagneries.



Recensement

Le recensement de la population de la Chapelle aux Naux se déroulera du 17 janvier au 16 février.

Pour cela, vous recevrez la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et est tenu au secret professionnel.

Il vous remettra le questionnaire à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Pourquoi un recensement ?

Il permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques : âge, profession, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Elles sont très utiles pour éclairer les décisions publiques et aident les associations à répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Important à savoir : Vos réponses resteront confidentielles et sont protégées par la loi.

L'agent recenseur recruté par le Maire est une habitante de la commune, Catherine CHANTELOUP

Merci de lui réserver un bon accueil



TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

HORAIRES	DUREE	TARIF	CHAUFFAGE
V.19h. - D.19h.	48h.	250 € Commune 350 € Hors Commune	70 €
S.10h. - D.19h.	33h.	195 € Commune 270 € Hors Commune	60 €
S. 14h. - D. 18h.	28h.	160 € Commune 240 € Hors Commune	60 €
S. 14h. - D.14h.	24h.	150 € Commune 210 € Hors Commune	50 €
S. 14h. - D.9h.	19h.	130 € Commune 190 € Hors Commune	45 €
VINS D'HONNEUR	4h.	50 € Commune REUNIONS 70 € Hors Commune	25 €



Païement dématérialisé

A partir de début 2013, il sera possible de payer en ligne la cantine, la garderie et la facture d'eau et assainissement par carte bancaire à partir du site internet de la commune. Il suffira de se connecter sur www.lachapelleauxnaux.fr et taper l'identifiant et la référence de la facture indiqués sur celle-ci.

Par la suite, la plupart des transactions entre le citoyen et l'administration pourront se régler de cette façon, qui amènera un réel confort à l'usager.

Une information spécifique sera envoyée aux habitants dès la mise en place.

Appels téléphoniques non souhaités

Si vous en avez assez de recevoir des appels téléphoniques commerciaux tous les jours, vous pouvez vous inscrire par internet sur le site Pacitel

Pacitel est une liste regroupant les numéros de téléphone fixes et mobiles des consommateurs qui ne souhaitent plus être démarchés téléphoniquement par les entreprises dont ils ne sont pas clients. Fondée sur le droit d'opposition classique de la loi de 1978, elle met les consommateurs à l'abri des appels provenant des entreprises auxquelles ils n'ont pas donné leur consentement.

La démarche est simple : Vous vous inscrivez sur le site de Pacitel : <http://www.pacitel.fr>
Les entreprises membres du dispositif Pacitel s'engagent à supprimer vos numéros de téléphone inscrits de leur liste de prospection commerciale sauf si vous êtes déjà client.

En moyenne cela permet de diviser par 4 le nombre d'appels commerciaux non désirés...

Secrétariat de Mairie

HORAIRES :

LUNDI 9 h.00 à 12 h.30 – 14 h.00 à 17 h.30

MARDI 9 h.00 à 12 h.30 – 14 h.00 à 17 h.30

MERCREDI 9 h.00 à 12 h.30 – Fermé

JEUDI 9 h.00 à 12 h.30 – 14 h.00 à 17 h.30

et VENDREDI 9 h.00 à 12 h.30 – Fermé

Le 1er SAMEDI MATIN du MOIS de 9 h.30 à 12 h.00.

**Tél. Mairie :
02.47.96.80.36**

EN CAS D'URGENCE, s'adresser soit au Maire (M. MASSARD 06.87.41.45.99)

ou à l'adjoint (M. BAUDRIER 06.60.21.76.23)

ou à l'employé communal (J.M. LEBLANC 06.33.48.87.91)

Rappel Numéros d'urgence :

Problèmes de santé urgents : SAMU le 15

Incendie, accident de la route ou domestique : POMPIERS le 18

Sécurité publique : GENDARMERIE le 17

Urgence en général : Service centralisateur européen le 112



Un partenaire pour vous aider à trouver un emploi

Vous recherchez un emploi, une formation ?

L'AREFI vous accueille, vous informe et vous oriente dans toutes vos démarches liées à votre projet professionnel. Que vous soyez demandeurs d'emploi ou salariés vous pouvez être accompagné dans toutes vos recherches.

L'accueil est ouvert tous les matins sans rendez-vous pour toutes les personnes résidants sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau. L'AREFI vous guide également vers ses partenaires pour des questions concernant un logement, le budget, l'accès aux droits...

Au quotidien l'AREFI vous propose d'être mis en relation avec les employeurs locaux en recherche de personnel. Les offres d'emploi du territoire sont consultables à l'affichage dans les locaux de l'AREFI mais également il vous est proposé un parc de PC reliés à Internet pour consulter l'offre d'emploi et de formation. Cet espace numérique est encadré par un agent d'accueil qui vous appuie dans vos consultations numériques.

Les personnes peu familiarisées à l'outil informatique peuvent recevoir des formations gratuites (financées par la Région Centre) en initiation ou en perfectionnement dans nos locaux)). Ces formations vous permettront de vous initier aux manipulations de base, d'apprendre à utiliser Internet, de rédiger et présenter un CV, de réaliser des démarches de candidatures à l'emploi et de connaître les différentes utilisations que l'on peut effectuer des services à distances du Pôle Emploi.

L'AREFI est également un lieu d'informations pour tous les employeurs sur les contrats, les centres de formations, l'apprentissage, les services aux personnes... mais aussi pour connaître les organismes susceptibles de vous informer sur les évolutions de formation pour vos salariés et votre établissement.

L'AREFI propose encore ses activités aux particuliers employeurs souhaitant employer du personnel en vous mettant en relation avec des candidats pour des travaux de jardin, d'entretien de maison, de garde d'enfants, gardiennage et toute assistance aux personnes dépendantes à l'exception d'actes de soin.

L'AREFI ouvre ses portes aux salariés et aux employeurs qui souhaiteraient rentrer dans le conseil d'administration de l'association.



AREFI 20 bis rue de Chinon 37190 CHEILLE
Tel. 02.47.45.39.46 – Fax. 02.47.45.41.75
email. Arefi.prelorene@wanadoo.fr



Avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays d'Azay Le Rideau



Pour sortir de chez soi Prendre du bon temps Rencontrer du monde Quel que soit son âge

Chaque mardi Odette, Madeleine et Vincent se retrouvent pour la journée (10h à 17h) à la salle de la Maison des Jeunes à Azay le Rideau.

Ensemble, ils préparent et **partagent** le repas du midi. Accompagnés par deux animatrices, différents ateliers sont proposés : discussions, ateliers artistiques et manuels, musique et chants, jeux de mémoire, gymnastique douce... Chacun peut participer à son rythme selon ses envies avec **beaucoup de bonne humeur**.

Ces journées constituent une véritable occasion **de sortir de chez soi** et de rencontrer du monde. C'est aussi un service qui permet de seconder l'entourage dans l'accompagnement de leur parent âgé. Des intervenants compétents font en sorte que les petits soucis de chacun ne soient pas un problème pour venir.

L'organisation du transport depuis le domicile au lieu d'accueil peut être mise en place à la demande.

Les bons moments d'Agevie

A GEVIE, association regroupant des séniors du quartier
Généreux et attentionnés c'est notre second foyer
Eveillés et à l'écoute de toutes les propositions données
Vaincre sa timidité, vivre ses valeurs et ses qualités
Intéressés par toutes les activités qui nous sont proposées
Etonnés par tant de convivialité et de sensibilité,
nous aimons y retourner...

Acrostiche réalisé par les personnes accueillies

**Accueil tous les vendredis, de 10h à 17h
à la salle de la maison des jeunes
à Azay le Rideau**

**Pour toute information, contacter Sonia Desprez
au 06 29 52 54 41**

Association AGEVIE, 303 rue Giraudeau, 37000 TOURS, 02 47 39 04 16,
www.agevie.fr



Les après-midi d'
AGEVIE
Accueil de
jour





PRESENCE VERTE TOURAINE

Votre service de Téléassistance

Une simple pression sur le déclencheur porté autour du cou ou du poignet,
pour un secours immédiat **7j/7 - 24h/24**

Sortie d'hôpital, Chute, malaise, angoisse... Présence Verte : une réponse adaptée à chaque situation.



Lucienne - 82 ans

« Rester chez moi le plus longtemps possible, c'est mon vœux le plus cher.
Je suis abonnée à **Présence Verte**, je suis rassurée et mes enfants aussi ... »



Jean - 75 ans

« **Présence Verte**, j'ai pas besoin de ça, c'est ce que je disais avant que mon col du fémur ne se brise.
C'est long plusieurs heures par terre quand on souffre ... »

Cécile - 28 ans

« Je suis diabétique, ma crainte c'est le malaise.

Présence Verte pour moi, c'est une garantie d'un secours rapide et efficace... »



Laurent - 37 ans

« Si je tombe de mon fauteuil, je ne peux malheureusement pas me relever, ni même atteindre le téléphone.

J'ai toujours mon médaillon **Présence Verte** sur moi ... »



Présence Verte Touraine travaille en partenariat avec de nombreuses collectivités locales, associations et professionnels oeuvrant en faveur du maintien à domicile.

Aucun démarchage à domicile n'est effectué par nos services. Notre action s'inscrit dans le cadre d'une action sociale d'accompagnement à domicile.

Différentes aides financières peuvent être accordées par le Conseil Général, les caisses de retraite, les communes... l'Association **Présence Verte Touraine** est déclarée « Services à la personne ». Les abonnés imposables sur les revenus peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des sommes versées (selon dispositions fiscales en vigueur). Les conseillers **Présence Verte** sont présents pour aider les abonnés au niveau des démarches à accomplir.

PRESENCE VERTE TOURAINE

Siège Social et agence de Loir-et-Cher
19 Avenue de Vendôme - 41000 BLOIS

☎ 02.54.44.87.26

Agence d'Indre-et-Loire
31 rue Michelet - 37000 TOURS

☎ 02.47.31.61.96

www.presenceverte.fr



Fête des Bateliers



La fête des 10 ans des Bateliers du Ridellois restera dans les annales des festivités de la Chapelle aux Naux...

Le samedi 23 juillet, le beau temps est revenu

au grand soulagement des participants, après une quinzaine de temps pluvieux et frais. Saint Clément, Patron des Mariniers,

très sollicité pour l'occasion, y est certainement pour quelque chose...



Dès le matin, une cinquantaine d'habitants de la commune, ha-

billés comme au XVIIIème siècle, ont convergé vers l'église où devait être célébré le Pardon des Mariniers.



A 10H30 précises, dans l'église pleine à craquer, le Père Jean-Jacques a



commencé la cérémonie qu'il a menée de bout en bout dans une bonne humeur teintée quand il le fallait de recueillement.



L'ensemble vocal Alingavia de Langeais a charmé l'assistance avec des morceaux bien choisis pour s'accorder parfaitement à la cérémonie.

A la fin de celle-ci, une procession



avec en tête la bannière de l'association s'est

rendue sur le port où le père Jean-Jacques a béni les bateaux la Clémence et le Bal-



buzard, et l'assemblée par la même occasion...

La chorale des bateliers a fait un mini réci-

tal, et ensuite la procession est repartie vers la Plesse du Bourg où a eu lieu le vin



d'honneur en présence du Conseiller Général et des Maires des communes voisines.



Lors de son discours le Maire de la Chapelle aux Naux a remercié la Communauté de Communes pour l'installation de la plate-forme en robinier qui s'intègre parfaitement



dans ce milieu naturel, et qui rendra de grands services par la suite. Il a également félicité les Bateliers et leur Président pour l'organisation parfaite de la cérémonie et pour tout le travail réalisé en amont par les « petites mains »

qui ont confectionné les habits et réalisé la bannière de l'association.

L'après-midi la fête s'est déroulée dans la bonne humeur, agrémentée par de nombreuses animations dont un rallye pédestre





organisé par des membres de l'association qui a permis à la centaine de participants de mieux connaître notre village et son histoire.

Après un dîner champêtre qui a rassemblé plusieurs centaines de convives, le nombreux public a pu assister à une représentation de théâtre rural sur le port, suivi de la pièce jouée par les bateliers avec un grand succès malgré quelques problèmes de sonorisation.



Enfin, pour couronner cette belle fête, un extraordinaire feu d'artifice avec double bouquet final offert par la Municipalité a embrasé le ciel de la Chapelle aux Naux, à la très grande joie des 1500 spectateurs qui sont rentrés chez eux absolument ravis d'avoir pu assister à un tel spectacle.

Une belle fête des bateliers qui ne va pas...sombrier dans l'oubli, car ils préparent déjà la fête de l'année prochaine !



Calendrier provisoire des évènements 2013

Samedi 12 janvier à 11h :

Vœux du Maire suivi d'un vin d'honneur à la salle polyvalente

Samedi 19 janvier à 20h :

Concours de belote organisé par les Familles Rurales à la salle polyvalente

Samedi 2 février à 19h :

Loto du Comité des Fêtes à la salle polyvalente

Dimanche 12 mai toute la journée :

Brocante annuelle des Familles rurales

Dimanche 26 mai à 17h :

Concert à l'église organisé par les Familles Rurales

Samedi 22 juin à 20h :

Soirée à thème organisée par le Comité des Fêtes

Samedi 20 juillet toute la journée :

Fête des bateliers et feu d'artifice

Samedi 28 septembre à 20h30 :

Loto des Bateliers à la salle polyvalente

Dimanche 6 octobre à 14h :

Loto du Comité des Fêtes à la salle polyvalente

Dimanche 1er décembre :

Marché de Noël organisé par les bateliers à la salle polyvalente

Dimanche 22 décembre :

Arbre de Noël des enfants de l'école organisé par le Comité des Fêtes



Distribution des sacs poubelle

les samedi 5 et 19 janvier de 9h à 12h à l'atelier municipal.

Attention : pas d'autre distribution dans l'année : Si vous ne pouvez pas venir, arrangez-vous avec vos voisins...

Le CARNET à compter de juillet 2012

NAISSANCES

GLAUDY Eron, le 04 novembre 2012

*Toutes nos félicitations
aux heureux parents !*



MARIAGES

CRISPIN Dorothee et BODIN Stéphane, le 15 septembre 2012

MORIN Sophie et BRIERE Bertrand, le 13 octobre 2012

*Tous nos vœux
de bonheur aux
nouveaux époux.*



DECES

PORCHER Christiane, le 04 juillet 2012

DUFAY Michel, le 05 septembre 2012

MOREAU Guy, le 16 septembre 2012

PETITEAU Madeleine, le 17 septembre 2012

CROCI Yvette, le 26 octobre 2012

Sincères condoléances à leurs familles.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Mmes TOUCHARD

M. et Mme PIRON-POULLAIN

M. DEJEAN Thomas

M. et Mme DAUZAT Nicolas

M. MALLET et Mme GUILLO

*Bienvenue aux
nouveaux arrivants.*